



Pas touche à Marie-Claire

Le 12 janvier 2023, le groupe Marie Claire a lancé un « Projet de mutualisation-externalisation de la fonction de secrétaire de rédaction et la nécessaire sauvegarde de la compétitivité ». Concrètement, les services Secrétariat de rédaction des magazines *Marie Claire*, *Marie Claire Maison*, *Cosmopolitan* et *Avantages* seraient sous-traités à la société COM'Press, leurs rédactions en partie démantelées et la qualité éditoriale clairement menacée. Alors que *Marie Claire* bénéficie depuis peu du label IPG (Information politique et générale), la direction se saborde en décidant d'externaliser le service en charge, notamment, du fact-checking, pourtant garantie de qualité éditoriale.

Cette annonce est choquante au regard des valeurs de progrès, d'égalité et de respect portées par le groupe, nos magazines et les événements estampillés Marie Claire.

La direction refuse le dialogue malgré l'opposition de l'ensemble des rédactions à son projet néfaste. Une décision aussi brutale et unilatérale ne saurait rester sans impact en termes de risques psychosociaux pour les salariés. Car après 9 plans de licenciements étalés sur les 7 dernières années, les rédactions, drastiquement réduites (– 37 % de journalistes), sont exsangues.

Nous nous opposons au démantèlement de nos rédactions et réclamons le maintien dans leurs fonctions des 5 secrétaires de rédaction et du secrétaire général de rédaction.

Et nous rappelons à nos actionnaires que nous sommes des journalistes professionnels, pas des agents de contenu !

Issy-les-Moulineaux le 24 février 2023